

ACPIR

Rebuilding Success • Rétablir le succès

Association canadienne
des professionnels de
l'insolvabilité et de la
réorganisation

Bulletin

du président du Conseil

Index

L'ACPIR SE TOURNE VERS L'AVENIR

1. L'avenir de la profession
3. Message du président du Conseil
4. Une nouvelle image de marque pour l'ACPIR
5. La Conférence annuelle de 2013 à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
6. À inscrire à l'agenda – Ottawa 2014
7. Nouvelles des membres
8. Mise à jour du PQC

Au cours de la dernière séance plénière de la Conférence annuelle 2013, trois membres chevronnés de l'ACPIR ont fait valoir leur point de vue sur l'« avenir de la profession ».

Jean-Daniel Breton, FCIRP, Bill Courage, ancien président et FCIRP, et Paul Casey, président actuel de l'Association et PAIR, ont offert une présentation inspirante, en donnant des statistiques récentes sur la faillite et l'insolvabilité et en soulevant des questions portant sur le secteur commercial, les habitudes des consommateurs, les tendances de la scène internationale, les programmes d'éducation et le rôle que joue l'ACPIR dans son appui auprès de ses membres. Le nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises a diminué de façon constante depuis 1999. Depuis 2009, les marchés sont relativement stables et on compte moins de dossiers d'insolvabilité d'entreprises. La consolidation des entreprises, la baisse du nombre de nouvelles entreprises créées, le refinancement et la nature changeante du marché contribuent à maintenir à un faible niveau le taux d'échec des entreprises.



Bill Courage, FCIRP, Paul Casey, CIRP, Jean-Daniel Breton, FCIRP

En outre, la nature des entreprises canadiennes évolue : la place occupée par le secteur manufacturier diminue et l'investissement dans les technologies, le capital intellectuel et les actifs immatériels est en hausse. Cette tendance se traduira par une préférence soutenue pour la restructuration au détriment de la liquidation des biens matériels.

Les professionnels de l'insolvabilité continueront de jouer un rôle primordial dans les restructurations, mais ils seront talonnés par d'autres professionnels tels que les spécialistes en redressement d'entreprises ne détenant pas de licence, les courtiers en valeurs mobilières, les conseillers en restructuration et les prêteurs garantis eux-mêmes. Il est important de se démarquer en offrant une gamme complète et objective d'options et de compétences pour résoudre des problèmes complexes. Les PAIRs doivent être perçus comme des conseillers dignes de confiance par les directeurs d'entreprises afin d'être en mesure de participer aux discussions et d'être invités aux analyses stratégiques plutôt que d'être confinés au rôle de « sous-fifres ».

Après avoir atteint un nombre record en 2009, le nombre de dossiers d'insolvabilité personnelle a diminué. Il est important de mentionner que la dette à la consommation, en revanche, augmente de façon constante depuis le début des années 1980 tandis que le revenu médian des ménages canadiens (ajusté selon l'inflation) est demeuré stable. Selon la tendance actuelle, le nombre de dossiers de faillite demeure stable, mais on constate une augmentation constante du nombre de propositions de consommateur déposées depuis 2007. On s'attend à ce que cette tendance à la hausse se maintienne.





Les PAIRs exerçant leurs activités auprès des consommateurs et des petites entreprises devront continuer à se démarquer pour faire connaître l'importance de leur profession dans un monde où les services qu'ils offrent sont perçus davantage comme un produit. Un endettement élevé, associé à de faibles taux de recouvrement et aux coûts de transaction, se traduit par des rendements faibles ou nuls pour les créanciers. En outre, les PAIRs continueront d'être talonnés par les spécialistes du crédit-conseil et devront demeurer à l'avant-garde sur le plan de l'image de marque et de la valeur ajoutée. Les PAIRs doivent continuer de faire valoir leurs compétences uniques et leurs relations afin de conserver leur crédibilité auprès des consommateurs insolvable et de les convaincre des résultats.

À l'échelle internationale, l'hypothèse selon laquelle une entreprise est « trop grosse pour faire faillite » suscite la réflexion devant le risque d'échec de grandes organisations financières et les conséquences économiques mondiales qui s'ensuivront. Les préoccupations soulevées par la dette souveraine s'intensifient, avec la détérioration de la qualité du crédit à l'échelle nationale et municipale, ce qui entraîne des problèmes de solvabilité et ralentit la reprise économique mondiale.

INSOL International continue d'étudier les questions relatives à l'insolvabilité transnationale dans le but de rationaliser les procédures de la loi type sur les entreprises et d'établir des protocoles pour les enjeux relatifs aux consommateurs.

Le nombre de membres de l'ACPIR se maintient autour de 950 et l'âge moyen des membres est de 52 ans. Si l'on regarde vers l'avenir, compte tenu des départs à la retraite et des changements de carrière, on craint que le nombre de nouveaux

membres ne suffise pas pour combler les besoins futurs.

L'avenir de l'ACPIR est bien défini dans son Plan stratégique de 2012. Les quatre piliers sont la reconnaissance professionnelle, la défense des droits et intérêts, l'éducation et le travail bénévole.

Sur le plan de l'éducation, l'Association a lancé le PQC, un programme axé sur les compétences visant à fournir aux candidats des connaissances de base suffisamment vastes et la capacité de les mettre en application. Grâce à ce programme, les cours offerts et, du même coup, la profession, seront certainement plus pertinents et plus attrayants.

Les panelistes ont aussi discuté de l'ajout possible de programmes de post certification qui aideraient les membres à maintenir et à renforcer leur réputation en tant que professionnels de confiance et d'intervenants de première ligne, pour toutes demandes de conseils en matière d'insolvabilité et de restructuration.

Paul Casey a terminé la présentation par ces mots : «Voilà 25 ans que je suis spécialiste de l'insolvabilité et de la restructuration, et je suis aussi fier de ce que je fais aujourd'hui que le jour où j'ai obtenu mon accréditation. Nous apportons une valeur ajoutée, en temps réel, et nous méritons la confiance que nous témoignent les tribunaux et les organismes de réglementation. »

L'ACPIR continuera à offrir un soutien à ses membres en améliorant la visibilité et l'image de marque de notre profession, en la faisant connaître auprès du public, tout en rehaussant sa confiance à l'égard de la désignation de PAIR.

(Suite du message du président du Conseil de la page 3) ⇨

D'un point de vue économique global, nous pouvons nous attendre à une croissance limitée, à une augmentation possible des taux d'intérêt et au risque permanent de crises dans le financement des régimes de pensions et de retraite pour les entreprises et les particuliers. Fait intéressant, le nombre de dossiers d'insolvabilité de consommateur et d'entreprise au Canada a diminué de 3,0% et 6,4% respectivement par rapport à la période de 12 mois comparable terminée le 30 juin 2013, si bien qu'il est difficile de prévoir les besoins de conseils en matière d'insolvabilité et de restructuration au cours des trimestres à venir.

Mais nous serons prêts. Les membres et le conseil d'administration de l'ACPIR continuent de promouvoir un système d'administration de l'insolvabilité et de la restructuration équitable, transparent et efficace partout au Canada. Nous menons entre autres les activités suivantes :

- » examen exhaustif de nos normes de pratique professionnelle;
- » consultation avec le BSF relativement au processus d'examen oral devant jury (et soutien des examinateurs),

à l'instruction sur la publicité par les syndicats, à la consultation obligatoire et aux prélèvements et aux taux pour les dossiers d'administration sommaire;

- » travail des groupes de travail sur la défense des intérêts des consommateurs et des entreprises pour préparer nos mémoires sur la réforme de la LFI, de la LACC et, idéalement, de la LCSA dans le cadre de l'examen quinquennal des deux premières lois prévu par la loi;
- » préparation des forums pancanadiens prévus au printemps 2014, du Programme commercial de Toronto et de notre somptueuse Conférence annuelle 2014 à Ottawa;
- » rétablissement du Comité de liaison avec l'ARC.

Je vous souhaite à tous santé et succès dans vos activités et vous laisse sur une autre citation du Général Hillier :
« **Prenez bien soin de vous!** »

Paul M. Casey, CPA, CA, PAIR (1993)

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

« La force d'une organisation repose sur ses valeurs. Les groupes ayant des valeurs bien ancrées partagent des objectifs communs. » [traduction]

-Général Rick Hillier (à la retraite)

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter l'édition de décembre 2013 du *Bulletin du président du Conseil*, mon premier bulletin en qualité de président du Conseil de l'ACPIR. J'ai joint les rangs de l'Association en tant que membre stagiaire il y a 24 ans et je suis toujours aussi impressionné par le professionnalisme, la collégialité et l'engagement bénévole de nos membres.

J'ai repris plus haut les paroles prononcées par notre conférencier invité, lors de son discours d'ouverture à la Conférence annuelle 2013 de l'ACPIR, parce que ces mots décrivent parfaitement la nature et la composition de l'ACPIR. À mes yeux, nous partageons tous l'énoncé de valeurs de l'Association – *L'ACPIR et ses membres misent sur le professionnalisme, la confiance et l'objectivité* – et nous mettons ces valeurs en application quotidiennement.

Le meilleur reflet des valeurs et des objectifs communs des membres de l'ACPIR a été une fois de plus mis au premier plan lors de notre conférence annuelle, tenue en août dernier dans la ville historique de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Un mot inspirant prononcé par le général Rick Hillier, ancien chef d'état-major de la Défense pour les Forces canadiennes, a donné le coup d'envoi aux activités, en présence d'un groupe de militaires du service actif, issus de différentes unités de l'armée, de la marine et des forces aériennes (Bravo, Derrick!). Devant leur leadership, leur passion et leur courage exemplaires, je n'ai jamais été aussi fier d'être canadien ni aussi conscient de la chance que nous avons. Alors que ces professionnels courageux et dévoués quittaient la conférence, je n'ai pu faire autrement que leur donner une forte poignée de main et les remercier pour tout ce qu'ils font.

Derrick Hutchens nous offre un compte-rendu de la Conférence annuelle 2013 dans les pages qui suivent. Il saura certainement vous convaincre de vous joindre à nous à Ottawa en août 2014.

Nous avons tous appris que dans notre profession, il faut faire preuve de prudence lorsque nous donnons des conseils et des garanties, mais je peux vous assurer que le conférencier principal de la prochaine conférence, qui est aussi un commandant à la retraite, poursuivra sur la lancée du général Hillier.

« Les décisions à court terme doivent s'appuyer sur une vision à long terme. » [traduction]

-Général Rick Hillier (qui d'autre?)

Le Conseil d'administration de l'ACPIR est heureux des

progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique de 2012. Vous trouverez un rapport plus exhaustif dans les pages qui suivent, mais j'aimerais souligner le travail de notre Groupe de travail du site Web, sous la direction de Greg Fontaine, et du Groupe de travail chargé des relations avec les médias, dirigé par George Kinsman. La mise en œuvre de notre ambitieuse stratégie de promotion de l'image de marque sous-tend le premier pilier de notre plan stratégique, «Reconnaissance professionnelle».



Paul Casey

Cet objectif est indispensable au maintien et à l'amélioration de notre statut en tant que chefs de file reconnus et professionnels de première ligne pour l'expertise, l'information et les solutions en matière d'insolvabilité et de réorganisation.

Il convient par ailleurs de remercier Bea Casey et son équipe de l'ACPIR, le président du PQC Jean-Daniel Breton, la présidente du Comité de gestion de l'ENIC Carol McGran, la présidente du Comité de supervision de l'examen Catherine Hristow et les nombreux bénévoles de tous les coins du pays qui ont investi un nombre incalculable d'heures pour élaborer et mettre en œuvre notre programme de formation et d'examen axé sur les compétences dans le cadre de l'ENIC. Cette équipe a accompli un travail remarquable concernant le pilier « Éducation ». Cette année encore, elle a organisé et offert aux associés stagiaires une autre session de formation pertinente et de qualité, qui s'est révélée un succès. Depuis la mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2009 avec le BSF, en vertu duquel le programme de qualification relève exclusivement de l'ACPIR, notre programme de qualification préalable a fait l'objet de changements continus. Le mois dernier, 100 participants ont passé le deuxième ENIC axé sur les compétences dans le but d'obtenir la certification de professionnel agréé de l'insolvabilité et de la réorganisation (CIRP/PAIR). Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès. Le rapport de l'équipe des Programmes d'éducation de Bea suit plus loin dans le bulletin.

« Il y a un moment pour parler et un moment pour agir. »
-Général Rick Hillier (vous l'aurez deviné!)

Quand je considère ce qui nous attend au trimestre prochain, je suis stupéfait par les activités, les objectifs et le rythme d'évolution rapide de l'ACPIR (merci à mes prédécesseurs).

↩ (Suite à la page 2)

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE : L'ACPIR AMORCE UN VIRAGE!

Au cours du printemps et de l'été, l'ACPIR s'est préparée en vue d'améliorer son image de marque et celle de ses membres auprès du public grâce à un nouveau plan de communication stratégique.

En mai dernier, l'ACPIR a retenu les services du cabinet de relations publiques Brown & Cohen pour créer et mettre en œuvre un plan de communication stratégique et en juillet, Elizabeth « Beth » Raymer était nommée chef des communications.



Elizabeth Raymer,
chef des communications à l'ACPIR

Le plan stratégique de communication de l'ACPIR, qui a été approuvé au cours de l'été, vise les objectifs suivants :

- » permettre aux syndicats de faillite de se distinguer de leurs concurrents (conseillers en crédit, entreprises de gestion des dettes);
- » mieux faire comprendre le rôle du syndic de faillite et la désignation de PAIR (professionnel agréé de l'insolvabilité et de la réorganisation);
- » mieux faire connaître le syndic de faillite afin qu'il devienne l'intervenant de première ligne pour les consommateurs (principal créneau où les concurrents obtiennent actuellement beaucoup de succès).

Le plan prévoit une campagne de relations avec les médias et l'ACPIR a déjà publié un communiqué de presse sur la Conférence annuelle de 2013, en plus de promo mensuelles, sur une variété de sujets touchant les consommateurs et les entreprises.

Les médias ont repris certaines articles présentées par l'ACPIR, y compris une entrevue de Rob Carrick portant sur la croissance du taux d'insolvabilité chez les personnes âgées, pour le site Web du quotidien The Globe and Mail, en plus d'un article sur le même sujet publié dans l'édition de fin de semaine du Financial Post à la fin d'août et de deux entrevues menées en Alberta auprès de deux membres sur les propositions de consommateur (une entrevue a été publiée dans les journaux et l'autre a été diffusée à la télévision à la fin d'octobre).

Nous avons également fait des progrès dans le refonte du site Web de l'ACPIR afin de lui donner une nouvelle image dans le but de générer plus d'intérêt de nos membres, ainsi que du public. L'entreprise Vignola Communication Marketing, qui avait remanié avec succès le site Web de l'association québécoise en 2012, a été sélectionnée en octobre afin de préparer cette refonte. Notre nouveau site Web devrait être lancé au début de 2014.

Même si notre site Web sera complètement restructuré, vous pouvez vous attendre à retrouver notre logo actuel ainsi que les teintes de bleu et le vert auxquels vous êtes habituées. Mais comme nous tenons aussi à savoir ce que vous, nos membres, voulez voir sur notre nouveau site Web, nous vous avons fait parvenir au début de novembre un questionnaire vous demandant à quelle fréquence vous visitiez notre site actuel et quelles étaient vos attentes pour le nouveau site. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre à ce sondage.

L'ACPIR fait également son entrée dans les médias sociaux. En juillet, Beth Raymer, chef des communications, a lancé la page de l'ACPIR sur LinkedIn. Elle y a affiché des articles sur l'industrie puis une page de groupe. Cet automne, on a aussi créé des comptes sur Twitter et Facebook. Nous nous réjouissons à la perspective d'échanger avec vous dans les médias sociaux. Branchez-vous, suivez-nous et consultez nos pages, nous publions régulièrement des nouvelles et des mises à jour intéressantes, en plus de créer des tribunes de discussion pour nos membres.

Les médias sociaux reposent sur la mobilisation. Nous espérons que nos initiatives – et notre nouveau site Web qui sera lancé cet hiver – contribueront à renforcer votre sentiment d'appartenance à l'ACPIR et à vous sentir plus étroitement connectés avec nous. Suivez le courant et restez branchés pour ce périple qui s'annonce des plus stimulant, vers le moment où l'ACPIR révélera son nouveau visage et entrera de plein-pied dans l'ère numérique.

CONFÉRENCE ANNUELLE 2013 À ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Par Derrick J. Hutchens, PAIR, président de la Conférence annuelle 2013

« Que de bons moments passés à la Conférence annuelle 2013 de l'ACPIR! »

Plus de 200 membres de l'ACPIR, présentateurs et entreprises partenaires ont pu goûter à l'hospitalité chaleureuse de Terre-Neuve-et-Labrador au cours de la Conférence annuelle 2013 de l'ACPIR, qui a eu lieu du 15 au 17 août à l'hôtel Sheraton Newfoundland de St. John's.



Rick Hillier & Derrick Hutchens

Le mot d'ouverture inspirant prononcé par le Général Rick Hillier (à la retraite), ancien chef d'état-major de la Défense pour les Forces canadiennes, a donné le coup d'envoi aux activités. M. Hillier nous a parlé du leadership face à l'adversité, sujet qui touche de près tous

les membres, qu'ils traitent des dossiers d'insolvabilité d'entreprise ou de consommateur. Treize membres en uniforme de la base des Forces canadiennes de St. John's provenant de différentes unités de l'armée, de la marine et des forces aériennes étaient présents à titre d'invités spéciaux et nous ont rappelé à tous les libertés dont nous bénéficions aujourd'hui.

Le mot d'ouverture a été suivi d'une allocution de Warren Jestin, vice-président principal et économiste en chef à la Banque Scotia, qui a fait le point sur la situation économique au Canada et dans le monde. Une présentation éclairante de James Sprayregen, président d'INSOL International, nous a ensuite renseignés sur les derniers développements recensés dans le domaine de l'insolvabilité sur la scène internationale.

Le programme technique comprenait quatre séances en atelier s'adressant aux professionnels travaillant auprès des consommateurs et quatre autres à l'intention de ceux travaillant auprès des entreprises. Grâce à vous tous, nous avons par ailleurs eu la chance d'accueillir des orateurs fort talentueux et intéressants pour discuter des enjeux de l'heure.

La dernière séance plénière, qui portait sur l'avenir de notre industrie, a été animée avec brio par William Courage, Jean-Daniel Breton et Paul Casey, trois membres chevronnés

de notre association. En interrogeant la boule de cristal pour tenter de voir où se dirigent notre association et notre profession, le joyeux trio a obtenu des résultats remarquables. Nous pouvons certes affirmer qu'ils ont donné matière à réflexion aux délégués présents. Un seul mot : sensationnel!

Bien qu'aucun représentant du Bureau du surintendant des faillites (BSF) n'ait été en mesure de participer à la conférence cette année, l'ACPIR tient à souligner la participation active du BSF aux forums du printemps 2013 et elle sera heureuse d'accueillir le surintendant à la Conférence annuelle 2014, qui aura lieu à Ottawa.

En marge de la conférence annuelle se sont tenues l'Assemblée générale annuelle de la Fondation canadienne de l'insolvabilité et celle de l'ACPIR. Guylaine Houle, présidente sortante de notre association, a présenté les faits saillants et les activités de l'année écoulée.

Le banquet et la danse de la présidente ont marqué la fin de la conférence. Le nouveau président, Paul Casey, y a présenté les initiatives et les plans futurs de l'Association.

Les participants ont également eu droit à un programme social hors du commun comprenant notamment une réception inaugurale le soir de l'ouverture ainsi que des activités divertissantes et informatives appréciées de tous en après-midi : golf sur deux terrains différents, visite de Signal Hill et du Cap Spear et excursion en bateau pour l'observation d'oiseaux et de baleines. Et le vendredi soir, tous étaient de la partie pour le *Rally in the Alley* dans les pubs de la rue George. Ce fut une soirée mémorable!

Je tiens à remercier vivement nos entreprises partenaires. Sans leur soutien financier, nous n'aurions pu accomplir tout ce que nous avons fait. MERCI du fond du cœur!

Merci également à tous les délégués présents : sans votre participation, la conférence n'aurait pas connu un tel succès.

J'aimerais aussi remercier tous les membres du Comité de la conférence annuelle 2013 : Chantal Gingras, Noel Andrews, Greg Gosse, Nancy Snedden, Mark Yakabuski, Bea Casey, Ali Hemani et Emma Flood, mon bras droit pour la planification de la conférence. Enfin, je tiens à remercier spécialement Adam Hutchens, coordonnateur du golf. Merci mille fois à tous pour votre appui et votre aide.

En tant que président, j'ai eu beaucoup de plaisir à accueillir la conférence de 2103. Je remercie encore une fois tous ceux qui y ont participé et qui ont contribué à son succès.

LA CONFÉRENCE ANNUELLE 2014: UNE DATE À INSCRIRE À VOTRE AGENDA!

L'ACPIR se réjouit à la perspective de vous accueillir à Ottawa pour sa prochaine conférence annuelle qui aura lieu au Fairmont Château Laurier du jeudi 14 août au samedi 16 août 2014.

Les membres de l'ACPIR et les professionnels de l'industrie de tout le pays auront encore une fois l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de prendre part à une série de séances de perfectionnement professionnel instructives et inspirantes données par un groupe d'éminents spécialistes. Des séances stimulantes, en petits groupes, fourniront une tribune supplémentaire pour le réseautage, l'apprentissage et l'échange d'idées.

Paul Wells, chroniqueur principal au magazine Maclean's, prononcera le mot d'ouverture d'un programme fort intéressant. Pour l'activité de clôture, Chris Hadfield, premier Canadien à marcher dans l'espace et à commander la Station spatiale internationale, prendra la parole devant les participants au banquet du président. Sa présentation sera indéniablement le clou de la conférence. Le commandant Hadfield (à la retraite) est un brillant orateur qui captivera les membres de l'ACPIR dans le cadre d'une soirée qui s'annonce spectaculaire.

Les séances au programme porteront sur divers sujets, notamment :

- » les problèmes relevés dans le cadre des assemblées des créanciers, par exemple la substitution des syndics, le dépôt d'une proposition par opposition au recours à la faillite, l'incidence de la consolidation des dettes pour contrôler le vote, et les réclamations différées. La séance, qui devrait intéresser les professionnels exerçant leurs activités auprès des consommateurs ou des entreprises, sera animée par Sylvain Vauclair, professionnel du droit de l'insolvabilité au sein du cabinet Woods de Montréal;
- » une table ronde consacrée à la Loi sur le Programme de protection des salariés (LPPS) qui réunira des représentants de Service Canada;
- » la restructuration d'équipes de sport professionnelles – la séance sera animée par John O'Toole, associé au sein du cabinet Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. d'Ottawa;
- » les problèmes découlant de la catastrophe ferroviaire de Lac Mégantic et de la faillite subséquente de la compagnie Montréal, Maine et Atlantique Canada Cie – la séance sera animée par Andrew Adessky, syndic et associé au sein du cabinet de services-conseils Richter de Montréal.

Les activités sociales au programme permettront aux délégués de découvrir la superbe ville d'Ottawa, notre capitale nationale. Les adeptes du golf auront amplement le temps de jouir d'un après-midi au Club de golf Outaouais, sur le magnifique parcours semi-privé qui a accueilli le championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels (ACGP) en 2012.

Nous publierons bientôt le programme complet de la conférence et des activités sociales. D'ici là, inscrivez la conférence à votre agenda. Nous avons hâte de vous accueillir à Ottawa en août prochain!

ÉVÉNEMENTS À VENIR...

Le Programme Commercial de l'ACPIR aura lieu jeudi le 27 mai 2014 à la salle de bal du Toronto Region Board of Trade's Ballroom. L'ordre du jour du programme et les modalités d'inscription vous seront communiqués bientôt.

Les Forums de l'ACPIR sur l'insolvabilité et la restructuration auront lieu du 5 au 26 mai, 2014. Nos populaires forums sont de retour avec les petits déjeuners pour les nouveaux membres, les séances de formation et les crédits de formation continue. Nous visiterons 6 villes canadiennes.

Halifax: lundi 5 mai
Winnipeg: jeudi 8 mai
Vancouver: lundi 12 mai
Calgary: mardi 13 mai
Toronto: jeudi 15 mai
Montréal: lundi 26 mai

Soyez aux aguets.

Si vous souhaitez annoncer votre événement dans le prochain Bulletin du Président, veuillez envoyer tous les détails à: natalie.richard@cairp.ca

NOUVELLES DES MEMBRES

Prière de noter que suite à l'approbation de la Loi numéro 1 de 2013 par Corporations Canada nos catégories de membres sont désormais tel qui suit :

- » Membres régulier est maintenant MEMBRES
- » Membres à vie est maintenant ASSOCIÉS À VIE
- » Membres stagiaires est maintenant STAGIAIRES
- » ASSOCIÉS
- » Membres en société est maintenant ASSOCIÉS CORPORATIFS

Nouveaux associés à vie

Frank J. Jaglowitz, Hassan A. Jaffer, Murray Rea Godbold, Graham Pearson, Stanley J. Ruthen, Jacques Roy, Robert Fontaine, Marc Châtillon, Robert Bougie, Gilles Gagnon.

Nouveaux membres

Johanne Dubé, Peter Chisholm, Ilya Margulis, Andrew Smith, Robert Joseph Zanni, Joel Ross, Richard Hamilton.

N'oubliez pas que l'Association a besoin de votre contribution et de votre expertise! Elle accueille toujours les bénévoles à bras ouverts! Si vous êtes un nouveau membre et souhaitez vous impliquer au sein de l'ACPIR, n'hésitez pas à communiquer par courriel avec Adam Fisher, président du Comité des nouveaux membres à : adam@harrisandpartnersinc.com

Fusions, Affiliations et Partenariat

Bryan A. Tannenbaum, FCPA, FCA, FCIRP, **Daniel R. Weisz**, CPA, CA, CIRP et **Brenda Wong**, CIRP se sont joints à Collins Barrow Toronto LLP pour démarrer leur nouvelle division de recouvrement et restructuration d'entreprises.

L'ACPIR tient à remercier tous les membres qui se sont retirés cette année, ainsi que ceux qui ont décidé de rester à l'Association en tant qu'associés à vie. L'ACPIR apprécie votre contribution et vous invite à vous impliquer en tant que bénévole.

Prix et Distinctions



Steven Welker de BDO Canada reçoit la Médaille d'or Jack Biddel offerte par Ernst & Young pour avoir obtenu la note la plus élevée à l'examen national sur l'Insolvabilité (NIE) en 2013. Il est photographié ici avec la présidente sortante Guylaine Houle et le nouveau président du Conseil Paul Casey.



Julie Mortreux, CIRP, de Samson Bélair / Deloitte & Touche Inc., Montréal, a reçu le Prix du mérite pour les nouveaux membres. Elle est photographiée avec Guylaine Houle et Paul Casey.



Le professeur Thomas Telfer de la Faculté de Droit de l'Université Western, lauréat de la Bourse de recherche Lloyd Houlden 2013.

Vous trouverez sur le site de l'Association à www.cairp.ca, les critères de sélection et formulaires d'application pour tous les Prix, incluant, le Fellowship, le Prix Keith K. Collins et le Prix du Bénévole Exceptionnel. Veuillez noter que les nominations sont ouvertes seulement du 1er janvier au 30 avril, sauf pour le PBE (Prix du Bénévole Exceptionnel) qui est ouvert toute l'année.

Dans chaque numéro du Magazine *Rebuilding Success*, nous dressons le portrait de membres de l'ACPIR qui se démarquent dans leur communauté, en tant que bénévoles. Si vous souhaitez proposer quelqu'un, svp envoyez tous les détails à : natalie.richard@cairp.ca

MISE À JOUR DU PQC

L'automne est une période fort occupée pour le groupe chargé des programmes d'éducation à l'ACPIR.

Au début de septembre, 48 associés stagiaires ont participé à la séance annuelle d'enseignement tutoriel. Cette année, la session de préparation à l'examen dans le cadre d'un tutorat est passée d'une demi-journée à une journée et demie. Christopher Mediratta, vice-président, Services consultatifs transactionnels chez Ernst & Young Inc., a revu avec les participants les fondements théoriques de l'évaluation axée sur les compétences, leur a demandé de répondre à des questions représentatives tirées d'examens antérieurs et ayant trait aux consommateurs et aux entreprises. Il les a également orientés dans la recherche de solutions et leur a donné une idée de la façon dont les solutions proposées seraient évaluées en fonction des compétences. Les participants ont formulé des commentaires très positifs.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau des représentants du Bureau du surintendant des faillites (BSF) aux séances d'enseignement tutoriel, Patricia Alférez, surintendante associée des faillites, Elizabeth Lang, directrice générale, Politiques du programme et affaires réglementaires, et Rebekah Johnston, surintendante adjointe, région de l'Ontario, ont discuté avec les candidats francophones et anglophones des prochains examens oraux devant jury, notamment de la nouvelle formule et de la meilleure façon de s'y préparer.

Plusieurs intervenants ont accepté de prendre la parole en soirée, si bien que les candidats de cette année ont eu droit à plusieurs heures supplémentaires de nouveau contenu.

Le Comité du PQC explore actuellement d'autres moyens pour aider les candidats à progresser dans le cadre du PQC. Un petit groupe composé d'un représentant du BSF, des présidents respectifs du Comité du Programme de qualification des CIRP/PAIR et du Comité des nouveaux membres ainsi que des parrains intéressés se penchent sur les exigences relatives aux heures d'expérience que doivent acquérir les associés stagiaires. Le but consiste à clarifier les exigences et à trouver des façons d'aider à guider les candidats afin qu'ils acquièrent l'expérience de travail dont ils ont besoin pour réussir, non seulement l'Examen national sur l'insolvabilité axé

sur les compétences (ENIC), mais également l'examen oral devant jury.

En outre, par l'intermédiaire du Comité de révision du matériel de cours, le PQC passe en revue et révisé le Guide du parrain. Cette démarche est dirigée par Julie Mortreux, directrice principale chez Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc., lauréate de la médaille d'or de l'ENI et marraine active et engagée. Mme Mortreux a pour mandat de formuler des lignes directrices et des suggestions détaillées, notamment en précisant ce qui a bien fonctionné pour elle et pour d'autres intervenants qui, par le passé, ont parrainé des candidats avec succès dans le cadre du Programme.

À la fin de septembre, 30 associés stagiaires se sont présentés à l'examen du Cours de connaissances fondamentales. Soixante-treize pour cent (73 %) l'ont réussi, ce qui leur a permis de passer à l'étape suivante de la certification comme PAIR.

Le mois d'octobre a aussi été fort occupé sur le plan des programmes d'éducation. Les 16 et 17 octobre, 100 candidats, soit 82 anglophones et 18 francophones, se sont présentés à l'Examen national sur l'insolvabilité axé sur les connaissances (ENIC) dans plus de 20 centres au pays. Le 25 octobre, 31 candidats ont réussi avec un taux de succès élevé l'examen du Cours sur l'administration de l'insolvabilité. Enfin, à la fin du mois, plus de 50 professionnels chevronnés ont passé quatre jours à Toronto pour corriger l'ENIC.

L'équipe du PQC tient à remercier tout particulièrement les bénévoles exceptionnels qui ont généreusement mis leur temps et leurs compétences au service du programme : les animateurs des séances d'enseignement tutoriel, les membres du Comité de gestion de l'examen du Cours de connaissances fondamentales, les membres du Comité de gestion de l'Examen national sur l'insolvabilité axé sur les compétences, les réviseurs de la traduction et les correcteurs d'examen, y compris les rédacteurs des examens ainsi que les membres du Comité de supervision de l'examen et du Comité du PQC. Enfin, l'équipe tient à remercier particulièrement les bénévoles du centre d'évaluation. Tous ces professionnels dévoués mettent tout en œuvre pour s'assurer que la prochaine cohorte de PAIR respectera les normes de compétence établies pour les nouveaux membres obtenant leur certification.